

HSBC SFH (France)

**Rapport sur la qualité des actifs
au 31 Mars 2013**

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 28/02/2013

Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	3 999 044 312
- Autres crédits	-
	3 999 044 312

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	3 999 044 312
- Autres	-
	3 999 044 312

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	879 642 438
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	3 119 401 875
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	3 999 044 312

L'unique organisme de cautionnement est le crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 28/02/2013

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	730 925 503
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	148 716 935
	879 642 438

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	2 476 703 937
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	642 697 938
	3 119 401 875

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 28/02/2013

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	6 534 314	106
2003	26 228 704	304
2004	46 077 193	436
2005	120 202 533	918
2006	195 740 939	1 334
2007	113 866 395	797
2008	89 696 839	638
2009	52 680 968	359
2010	73 265 919	423
2011	82 097 400	526
2012	72 721 985	450
2013	529 249	3
	879 642 438	6 294

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	10 866 396	193
2003	44 577 900	642
2004	89 344 212	1 015
2005	379 880 219	3 229
2006	700 001 118	5 340
2007	273 320 623	2 298
2008	217 680 045	1 951
2009	254 135 085	1 925
2010	383 891 960	2 529
2011	340 851 105	2 458
2012	422 454 119	2 793
2013	2 399 093	20
	3 119 401 875	24 393

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 28/02/2013

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
1	147 023	9
2	3 027 632	66
3	5 621 093	116
4	11 407 304	180
5	19 801 597	269
6	29 477 924	336
7	47 677 998	463
8	46 081 383	435
9	49 073 866	397
10	51 596 750	405
11	53 136 558	380
12	71 839 149	476
13	100 986 739	627
14	56 199 015	369
15	36 658 946	209
16	25 915 379	150
17	73 282 385	379
18	76 173 769	397
19	49 113 927	256
20	18 082 075	100
21	10 522 839	53
22	9 668 872	47
23	23 511 557	116
24	9 955 849	55
25	349 517	2
26	333 291	2
	879 642 438	6 294

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	66 685	8
1	2 483 921	127
2	12 408 700	432
3	28 646 655	752
4	49 824 534	930
5	71 906 689	1 170
6	93 942 871	1 317
7	167 960 892	1 842
8	195 368 671	1 930
9	177 160 578	1 586
10	125 561 292	1 139
11	168 206 625	1 318
12	269 156 062	1 896
13	416 400 247	2 604
14	201 865 522	1 338
15	86 434 659	554
16	123 693 620	700
17	250 753 954	1 299
18	237 569 495	1 243
19	167 025 187	888
20	55 956 034	318
21	52 435 154	264
22	54 854 198	223
23	69 002 114	308
24	38 144 309	190
25	1 542 579	9
26	985 688	7
28	44 942	1
	3 119 401 875	24 393

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le crédit Logement dont la notation au 31/03/2013 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
Standard & Poor's	A

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 31/03/2013, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) au titre du placement de ses fonds propres sont les suivants :

✓ Trésorerie (comptes nostro) : 1 921 909 €

✓ Dépôt à terme (nominal) : 78 000 000 €

V. Remboursements anticipés

Au cours du premier trimestre 2013, le taux de remboursements anticipés calculés sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 1.84%

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 series d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collateral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

VII. Couverture du besoin de liquidité

Au 31 Mars 2013, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture sont estimées comme suit :

- Les paiements de principal et d'intérêts dus au titre des émissions sont couverts par les flux prévisionnels de principal et d'intérêts des prêts personnels immobiliers reçus en garantie.
- Les besoins de liquidités générés par le prêt subordonné sont couverts par le placement des fonds propres de la structure. Et/ou le Cash disponible

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts

Paris, le 15 Mai 2013,

M. Samir El Aziz
Directeur Général de HSBC SFH (France)